

TARIF CARTES DE PÊCHES AU 1er JANVIER 2026

AAPPMA RÉCIPROCTAIRES - DÉPÔSITAIRES

Produits	Cartes	Description	FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE 1/21 PÊCHE	
Carte Interfédérale		Pour pêcher dans les 91 Départements adhérents à l'Entente Halieutique du Grand Ouest au Club Halieutique et à l'Union Réciproctaire du Nord Est	CPMA	41,80 €
			TOTAL	114,00 €
Carte fédérale Personne majeure		Carte annuelle " Personne Majeure" valable dans les AAPPMA réciprocitaires de Côte-d'Or 1er et 2 ème catégorie. Tous mode de pêche (timbre CPMA acquitté une seule fois).	CPMA	41,80 €
			Cotisation	45,20 €
			TOTAL	87,00 €
Carte Personne mineure		Carte annuelle " Personne Mineure" jeune de 12 à moins de 18 ans au premier janvier 2026. 1ère et 2ème catégorie tous modes de pêche (Tombre CPMA acquitté une seule fois).	CPMA	6,40 €
			Cotisation	20,60 €
			TOTAL	27,00 €
Carte Découverte - 12 ans		Carte annuelle " Découverte" Jeune de moins de 12 ans au 1er janvier 2026. Tous modes de pêche (timbre CPMA acquitté une seule fois).	CPMA	1,00 €
			Cotisation	7,00 €
			TOTAL	8,00 €
Carte Journalière		Carte 1ère et 2ème catégorie tous modes de pêche.	CPMA	5,20 €
			Cotisation	12,30 €
			TOTAL	17,50 €
Carte Hebdomadaire		Validité 7 jours consécutifs du 1er janvier au 31 décembre 2026. 1ère et 2ème catégorie. Tous modes de pêche.	CPMA	14,40 €
			Cotisation	22,10 €
			TOTAL	36,50 €
Carte Promotionnelle " Découverte Femme "		Carte annuelle, pêche à 1 ligne. 1ère et 2ème catégorie. Tous modes de pêche.	CPMA	19,60 €
			Cotisation	22,40 €
			TOTAL	42,00 €
OPTIONS				
Vignette EHGO		Vignette EHGO pour les personnes ayant une carte fédérale majeure.	TOTAL	40,00 €
Supplément Barque		Pour pêcher à plus d'une ligne sur les six réservoirs de l'Auxois , la sablière GSM et le lac de Marcenay .	TOTAL	12,00 €
Supplément Carpe de Nuit		Pour pêcher la carpe de nuit sur les lots autorisés par l'arrêté préfectoral en vigueur.	TOTAL	15,00 €